

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Présidence : Monsieur GOBBE Daniel

Présents : MM Anne LAGA, Lydie AUGER MODENESI, Agnès RAMEAUX.

Absente excusée : Madame Claude GERBIER.

Pouvoir : Madame Claude GERBIER qui donne pouvoir à Monsieur Daniel GOBBE.

Absents : MM. Jérôme LAGACHE, Christophe LAGACHE.

Secrétaire de séance : Madame Lydie AUGER-MODENESI.

ELECTION DES SENATEURS : Désignation des délégués du Conseil Municipal

Les conseils municipaux se réunissent ce jour afin d'élire leurs délégués titulaires et suppléants, chargés de participer, à LAON, le dimanche 27 septembre 2020, à l'élection des trois sénateurs du département.

Les communes de moins de 500 habitants doivent élire un délégué titulaire et 3 délégués suppléants.

Les suppléants sont appelés à remplacer les délégués titulaires en cas de refus, de décès, de perte des droits civiques et politiques, d'empêchement ou de cessation des fonctions de conseiller municipal.

Le vote doit s'effectuer à bulletin secret.

Il est passé aux votes :

- Délégué titulaire : Monsieur Daniel GOBBE est élu avec 5 voix.

- Délégués suppléants : sont élus avec 5 voix : Madame Anne LAGA – Madame Claude GERBIER – Madame Agnès RAMEAUX.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.